



Saison 2026-2027 – Hockey sur Gazon

V2 07092026 Championnat régional 1 + 18 ans

Chaque club qui reçoit doit fournir 2 arbitres pour chaque rencontre de la catégorie U18 et plus formé ou en formation (de façon ponctuel 1 arbitre U15 formé autorisé mais obligatoirement désigner avec un arbitre confirmé +18 ans)

Equipe inscrites (7)

FC Lyon 3, FC Lyon 4 , HC Charcot 2, HC Charcot 3 , HC Grenoble 2, Entente HCS 1 /HCF, ASVEL

- Mixité autorisée en régional
- Joueurs et joueuses nés en 2009-2010 autorisés avec surclassement simple obligatoire
- Joueurs 2011 autorisés **dès 15 ans révolus avec surclassement double supérieur**
- Joueurs 2012 autorisés **dès 15 ans révolus avec surclassement supérieur**

Les surclassements doivent apparaître sur la licence, avec dépôt du certificat médical obligatoire autorisant le surclassement (simple ou supérieur) sur intranet fédéral

- **Joueuses 2011 et 2012 non autorisées dans ce championnat +18 ans**

Toute demande de modification de calendrier ou report de match doit être faite obligatoirement par mail

- au moins 20 jours, avant la date prévue pour la rencontre
- Comporter les raisons de la demande du report,
- Être transmise simultanément au club adverse et à claire.adenot@aurahockey.fr
- Comporter une proposition de date et d'horaire auxquels la rencontre serait disputée.
- Sans réponse dans les 16 jours précédant la date de la rencontre, la CSR rendra une décision.
- En cas d'accord, elle confirme le lieu, la date et/ou l'horaire de report validés par les 2 clubs, et actualisera le calendrier des matchs disponible sur le site internet fédéral

Les reports de match de la phase des matchs aller d'un championnat ne sont pas autorisés sur la phase des matchs retour et doivent se jouer avant la reprise des matchs retours (sauf cas de force majeure).

En aucun cas, 2 clubs ne peuvent décider d'une modification de calendrier (horaire - date - lieu) sans avoir au préalable reçu l'accord écrit de la CSR.

Aucune équipe ne peut refuser de jouer une rencontre si elle est fixée dans le calendrier, à une date réservée au report des matchs.

Rappel du règlement régional pour la qualification des joueurs en page 4 dans les championnats +18 ans et pour FC Lyon et HC Charcot avec 2 équipes inscrites

Rencontres en 4 x 15 minutes (avec arrêt sur PC)

Saison 2026-2027 – Hockey sur Gazon

Journées	Dates	Horaire	Domicile	Visiteur
Matches aller				
Journée 1	dimanche 20 septembre 2026	9h	FC Lyon 3	FC Lyon 4
		10h	ASVEL	HC Grenoble 2
		10h30	HC Charcot 2	HC Charcot 3
			Entente HCS1/HCF	exempt
Journée 2	dimanche 27 septembre 2026	10h	Entente HCS1/HCF	HC Charcot 2
		10h30	HC Charcot 3	ASVEL
		10h	HC Grenoble 2	FC Lyon 3
			FC Lyon 4	exempt
Journée 3	dimanche 4 octobre 2026	9h30	HC Charcot 2	ASVEL
		10h	Entente HCS1/HCF	FC Lyon 3
		11h30	HC Charcot 3	FC Lyon 4
			HC Grenoble 2	exempt
Journée 4	dimanche 11 octobre 2026	11h30	FC Lyon 4	HC Grenoble 2
		9h30	FC Lyon 3	HC Charcot 3
		10h	ASVEL	Entente HCS1/HCF
			HC Charcot 2	exempt
Journée 5	dimanche 8 novembre 2026	10h	HC Grenoble 2	HC Charcot 3
		9h30	FC Lyon 3	HC Charcot 2
		11h30	FC Lyon 4	Entente HCS1/HCF
			ASVEL	exempt
Journée 6	dimanche 15 novembre 2026	10h	ASVEL	FC Lyon 3
		10h30	HC Charcot 2	FC Lyon 4
		11h	Entente HCS1/HCF	HC Grenoble 2
			HC Charcot 3	exempt
Journée 7	dimanche 22 novembre 2026	10h30	HC Charcot 3	Entente HCS1/HCF
		10h	FC Lyon 4	ASVEL
		10h	HC Grenoble 2	HC Charcot 2
			FC Lyon 3	exempt
report possible: les samedi pas avant 17h30 (selon journée jeunes), les 18, 25 octobre et 1er novembre				

Saison 2026-2027 – Hockey sur Gazon

Journées	Dates	Horaire	Domicile	Visiteur
Matches retour				
Journée 8	dimanche 7 mars 2027	10h	FC Lyon 4	FC Lyon 3
		10h	HC Grenoble 2	ASVEL
		10h30	HC Charcot 3	HC Charcot 2
			Entente HCS1/HCF	exempt
Journée 9	dimanche 14 mars 2027	10h30	HC Charcot 2	Entente HCS1/HCF
		10h	ASVEL	HC Charcot 3
		10h	FC Lyon 3	HC Grenoble 2
			FC Lyon 4	exempt
Journée 10	dimanche 21 mars 2027	10h	HC Grenoble 2	FC Lyon 4
		10h30	HC Charcot 3	FC Lyon 3
		10h	Entente HCS1/HCF	ASVEL
			HC Charcot 2	exempt
Journée 11	dimanche 4 avril 2027	10h	ASVEL	HC Charcot 2
		11h30	FC Lyon 3	Entente HCS1/HCF
		9h30	FC Lyon 4	HC Charcot 3
			HC Grenoble 2	exempt
Journée 12	dimanche 2 mai 2027	11h30	HC Charcot 3	HC Grenoble 2
		9h30	HC Charcot 2	FC Lyon 3
		10h	Entente HCS1/HCF	FC Lyon 4
			ASVEL	exempt
Journée 13	dimanche 30 mai 2027	9h30	FC Lyon 3	ASVEL
		11h30	FC Lyon 4	HC Charcot 2
		11h	HC Grenoble 2	Entente HCS1/HCF
			HC Charcot 3	exempt
Journée 14	dimanche 13 juin 2027	10h	Entente HCS1/HCF	HC Charcot 3
		10h	ASVEL	FC Lyon 4
		10h30	HC Charcot 2	HC Grenoble 2
			FC Lyon 3	exempt
report possible: les samedi pas avant 17h30 (selon journée jeunes), les 11 et 25 avril, 16 et 25 mai, 6 juin				

Saison 2026-2027 – Hockey sur Gazon

Titre I / article 4 / Qualification dans une équipe déterminée:

4.1 / Championnats + 18 ans (cas équipe de l'Élite au régional)

Un joueur ayant disputé 3 rencontres consécutives avec une équipe première est qualifié pour cette équipe. Il perd sa qualification s'il ne dispute pas 3 rencontres consécutives, avec l'équipe première, postérieurement au match lui ayant fait acquérir cette qualification. Les rencontres pour lesquelles le joueur est suspendu ne seront pas prises en compte.

Un joueur qualifié en série supérieure ne pourra participer à une rencontre de série IMMÉDIATEMENT inférieure que si l'équipe de cette série n'utilise pas plus de deux joueurs qualifiés en équipe supérieure.

- Qualification pour les trois premières journées

En début de championnat, pour les trois premières rencontres, la qualification d'un joueur se fait d'après sa participation au championnat de la journée précédente. Seuls 2 joueurs peuvent descendre dans l'équipe de leur club participant à un championnat de niveau immédiatement inférieur. Ensuite pas plus de 2 joueurs qualifiés en série supérieure au maximum ne peuvent participer à une journée de championnat immédiatement inférieur

- Qualifications pour les trois dernières journées Pour les trois dernières journées, ne peuvent jouer dans une équipe de leur club participant à un championnat de niveau inférieur que des joueurs n'ayant pas effectué plus de cinq matchs dans une équipe de leur club participant à un championnat de niveau supérieur, à moins que ce ou ces joueurs, dans la limite de deux, n'aient pas participé aux trois dernières rencontres des équipes de leur club participant à un championnat de niveau supérieur. Cet article ne concerne pas les joueurs déjà qualifiés avant les 3 dernières journées.

Les règles de qualification s'apprécient à la date à laquelle la rencontre est effectivement disputée

Suivi de qualification des joueurs

- Aucun joueur qualifié en Elite ne peut jouer en R1
- Pas plus de 2 joueurs qualifiés en N2 ne peuvent jouer en R1

Les joueuses qualifiées en N2 Dames peuvent participer à ce championnat sans restriction (hormis les 2011 et 2012)

Pas de règles de qualification des joueurs de la Coupe Sud (ce n'est pas une N3 !) vers régional

Règlement spécifique concernant l'inscription de 2 équipes d'un même club dans le championnat +18 ans R1 (les règles de qualification ci-dessus doivent également être prise en compte)

Joueur qualifié pour 1 équipe en R1 = joueur ayant participé à 3 matchs consécutifs avec cette équipe depuis le début de la saison (s'applique à compter de 3 journées jouées)

pour les 3 premières journées voir règlement plus haut

Pour chaque journée du championnat R1, seuls 4 joueurs qualifiés peuvent permuter d'une équipe à une autre.

Voir les sanctions appliquées pour joueur non qualifié (page 5 du RCG régional).